



La section

Le Syndicat

Les personnels

Motion

à Madame la Ministre de l'Écologie, du
Développement Durable, des Transports et du
Logement

Les représentants CGT du personnel
ne siégeront pas au CTPM du 29 septembre 2011

Le Gouvernement a annoncé le 24 août des mesures censées réduire « le déficit de la France ». La CGT en dénonce le caractère injuste et inéquitable. La facture est principalement supportée par les salariés et les retraités. Le Gouvernement ne remet pas en cause les niches fiscales dont on sait qu'elles n'ont aucune efficacité économique et sociale. La contribution des plus hauts revenus reste symbolique et n'est pas de nature à réduire les inégalités.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.

Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité intégrant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

C'est dans ce contexte d'austérité et de régression sociale que nos représentants nationaux ont décidé de boycotter le C.T.P.M. du 29 septembre 2011. Lors de ce CTPM, vous devez présenter le projet de la loi de finances 2012 pour le MEDDTL. Les mesures de rigueur vont amplifier celles que nous vivons quotidiennement dans notre Service : rémunération bloquée, manque de moyens de fonctionnement, conditions de travail dégradées, abandon des missions, privatisation, suppressions d'emplois, absence de mesures catégorielles, etc...

Vous ne répondez pas à nos revendications transmises par nos représentants nationaux.

Ce projet de budget 2012 sera catastrophique pour les Services du MEDDTL, les personnels, leurs familles

C'est pour cela que nous soutenons nos représentants nationaux ce 29 septembre. Nous serons présents dans les manifestations du 6 octobre pour la revalorisation des pensions et pour une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la sécurité sociale.

Nous serons également présents, en grève, pour faire aboutir nos revendications le 11 octobre 2011 :

- ▶ Une autre répartition des richesses et une grande réforme fiscale,
- ▶ Le retrait de la hausse de la CSG prévue dans les mesures Fillon, l'abandon de l'alignement de la CSG des retraités sur le taux des actifs, ainsi que le retrait de la taxe sur les contrats d'assurance santé de 3,5%.
- ▶ L'arrêt des réorganisations-fusions, des suppressions d'emplois et des mobilités forcées,
- ▶ L'arrêt des externalisations-privatisations,
- ▶ La reconquête de l'ingénierie publique et des formations permanentes nécessaires à un grand ministère technique,
- ▶ La création d'une filière spécifique « réseaux et infrastructures » dans la fonction publique territoriale,
- ▶ L'abandon du projet « perspectives RH 2013 » et la résorption immédiate de tous les retards de gestion et de paye qui pénalisent les agents (REHUCIT...),
- ▶ La mise en œuvre d'un plan pluri-annuel de recrutements,
- ▶ Les revalorisations statutaires avec reconstruction de la grille sur la base d'un SMIC à 1700 euros,
- ▶ L'harmonisation par le haut des régimes indemnitaires, la résorption de la précarité et la titularisation,
- ▶ L'arrêt du gel des salaires et de l'individualisation de la rémunération et des projets de fusions de corps qui se traduisent par des abandons de missions,
- ▶ Une politique d'action sociale avec des moyens en hausse répondant aux besoins des personnels,
- ▶ La reconnaissance de la pénibilité suite aux engagements ministériels,
- ▶ La mise en œuvre d'un cadrage national DIR, DIRM : statutaires, formation, requalification, garanties minimales, temps de travail ... et le suivi des agents dans les DDI,
- ▶ La mise en place de mesures concrètes pour éradiquer la souffrance au travail et les risques psycho-sociaux.

Fax : 01.40.81.31.60

Email : secretariat.Ferrand@developpement-durable.gouv.fr